

Communiqué de presse

L'Agence nationale de la cohésion des territoires publie son rapport annuel 2023

Ce rapport met en lumière les réalisations phares de l'Agence au cours de l'année écoulée et les collectivités qu'elle appuie. Le rapport illustre son engagement à renforcer et à développer la cohésion territoriale sur l'ensemble de l'hexagone.

Une année de consolidation des missions de l'ANCT

L'Agence a continué de promouvoir divers projets à travers ses programmes phares. Le programme **Territoires d'Industrie** a entamé son **Temps 2** avec **183 nouveaux sites lauréats**.

Action Cœur de Ville et **Petites villes de demain** continuent d'accompagner les communes et les villes moyennes dans leur développement avec des initiatives axées sur la revitalisation commerciale et l'habitat tandis que le programme "**Villages d'avenir**", découlant du plan France Ruralités, a fait son apparition. Piloté par l'ANCT, il vise à accompagner les communes de moins de 3 500 habitants dans la réalisation de leurs projets de développement grâce à des **chefs de projets spécialisés** déployés sur tout le territoire. **Depuis décembre 2023, 2 458 villages sont labellisés « Villages d'avenir ».**

La **politique de la ville** a également été un domaine clé d'intervention en 2023. L'ANCT a travaillé sur l'actualisation des **périmètres des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)**, en collaboration avec l'Insee et les préfetures, aboutissant à une nouvelle carte. Cette démarche permet de mieux refléter les réalités locales et d'adapter les dispositifs aux besoins spécifiques de chaque territoire.

2023 en chiffres

- **19,5 millions d'euros de crédits d'ingénierie** engagés pour soutenir **1 733 projets** en 2023, dont **848 Contrats pour la réussite de la transition écologique (CRTE)**.
- **63 % des communes françaises** sont couvertes par au moins un des programmes de l'ANCT, soit environ **54 millions d'habitants**.
- **88 % des collectivités bénéficiaires** comptent moins de 3 500 habitants.
- **501 tiers-lieux** ont été créés.
- **99 appuis opérationnels** sur des projets d'immobilier commercial.
- **2 700 espaces France Services** labellisés.

Perspectives pour 2024

Le rapport annuel se projette vers l'avenir en définissant ses priorités pour 2024. L'Agence a mis en place des projets visant à intégrer les collectivités locales et les QPV dans la dynamique olympique, tandis que la transition écologique demeure un axe central des actions de l'ANCT. En 2024, l'Agence renforce son engagement avec la quasi-totalité du territoire impliqué dans des Contrats pour la Réussite de la Transition Ecologique (CRTE).

Le mot de la Direction

Christophe Bouillon, président de l'Agence nationale de la cohésion des territoires :

« En 2023, l'ANCT a su, une fois de plus, adapter son action aux nouveaux enjeux territoriaux. Après quatre années d'existence, l'Agence peut s'appuyer sur de solides résultats. En 2024, l'Agence devra continuer de faire connaître son action pour s'affirmer définitivement comme l'interlocutrice privilégiée des collectivités et relever, avec elles, les défis de transition écologique et numérique. »

Stanislas Bourron, directeur général de l'Agence nationale de la cohésion des territoires :

« Les actions de l'ANCT sont toujours construites en étroite collaboration avec les élus, puisque les projets sont toujours à leur initiative. L'Agence propose une offre d'ingénierie sur mesure, qui donne aux élus la flexibilité et l'agilité nécessaires pour accompagner chaque projet local, qu'il importe ses spécificités. »

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le service presse de l'Agence à relations.presse@anct.gouv.fr ou par téléphone au **07.62.61.50.25**